

Le loup dans la toponymie wallonne : entre mythe et réalité

Dans une approche pluridisciplinaire relative au loup⁽¹⁾, l'onomastique peut s'avérer très utile, tout particulièrement la microtoponymie. Le loup y a laissé de très nombreuses traces, dont certaines sont très anciennes et, dans quelques cas, précieuses. Pourtant, il n'est pas toujours facile d'en restituer la motivation première : était-ce sa présence régulière ou au contraire inaccoutumée, était-ce la crainte qu'il inspirait, servait-il de croquemitaine ?

Ainsi que le rappelle Stéphane Gendron dans son récent ouvrage consacré aux animaux dans la toponymie française, « Quantitativement, la survie du loup dans la toponymie est représentative à la fois de la terreur qu'il suscita dans la quasi-totalité des régions à partir du XV^e siècle et de la place qu'il ne cessa d'occuper dans l'imaginaire collectif. Autrement dit, les craintes suscitées par cet animal que le Moyen Âge occidental identifia au démon en personne peuvent expliquer une telle abondance dans la toponymie. » Et notre confrère Michel Tamine de préciser dans un article déterminant consacré au loup dans le département des Ardennes, que la question centrale du débat reste « celle de la motivation qui a pu présider à la fixation, à des époques et des lieux très divers, du toponyme ».

⁽¹⁾ Cet article est une reprise partielle, légèrement modifiée, de l'article *Le loup dans l'onomastique wallonne*, incluant un second volet anthroponymique, paru dans le catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Mariemont, *Ô loup ! De nos campagnes à nos imaginaires*, sous la direction de Benoît GOFFIN, Mariemont, Musée royal, 2012, p. 193-207. Il a fait également l'objet d'une communication à la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie le lundi 6 février 2012. Des références au FEW et à l'ALW ont été ajoutées, ainsi que les sigles Remouchamps.

Dans la plupart des mentions orales, il est toujours question, chez nous, du *leû* ou du *leu* (le son peut être long ou bref), comme c'était le cas au Moyen Âge en français et comme dans la locution *à la queue leu leu*, employée au XV^e siècle dans un jeu d'enfants. Dans les mentions écrites de nos régions, celles des archives tout particulièrement, la forme du français moderne *loup* commence à s'imposer à partir du XVII^e et surtout du XVIII^e s. On notera que cette forme moderne du français constitue une anomalie au regard des lois d'évolution phonétique de la langue et qu'elle a sans doute été refaite, à partir d'une forme dialectale de l'Ouest, sur le modèle du féminin *louve*. Quoiqu'il en soit, la forme médiévale *leu/leû* est demeurée nettement dominante dans les parlers dialectaux de Wallonie et surtout dans la forme orale (cf. ALW 8, p. 56-57).

Le corpus de mentions toponymiques relatives au loup et à ses dérivés a été constitué à partir de patients dépouillements dans l'abondante production de glossaires toponymiques, dont on trouvera la liste exhaustive dans ma récente bibliographie (Germain 2011). Il va sans dire que ce n'est là qu'une partie des mentions et que de nombreuses autres occurrences nous ont échappé ; les localités ayant fait l'objet de glossaires toponymiques détaillés s'en trouvent privilégiées, notamment maintes communes de l'Ardenne liégeoise et du Condroz liégeois.

1. Le loup dans la toponymie majeure

Dans les toponymes majeurs, à savoir les noms de localités, le loup n'est guère présent, si ce n'est indirectement dans celui dans le nom de La Louvière [S 37], w. *èl louvière*, dont il faut rappeler que ce n'était à l'origine qu'un simple lieu-dit de Saint-Vaast [S 42] qui a connu un destin exceptionnel en raison de l'industrialisation du lieu. À peine peut-on citer également le *amia du Leû*, hameau à Marche-lez-Écaussinnes [S 29], ou encore au Chêne-du-Loup, en wallon *à tchêne dè leû*, dépendance de Battice [Ve 11].

Dans le cas d'Amberloup [B 20], dont la mention la plus ancienne est 888 (copie ca 1191) « Amberlao », en plein centre de l'Ardenne pourtant, il ne s'agit pas en effet d'un toponyme composé avec *loup*, comme on pourrait le croire naïvement, mais d'un composé avec le mot germanique **lauha* 'bois' ; de même dans Pont-de-Loup [Ch 53], 840 (copie XIII^e s.) « Funderlo ». Toutefois, dans les deux cas, le loup s'est invité tardivement par remotivation populaire, avec l'adjonction d'un *-p* final non étymologique.

Restent des noms de quelques localités comme Leugnies [Th 50], 868 (copie XVIII^e s.) « Lupiniacas », Louveigné [L 114], w. *lom'gné*, 1095 (copie XV^e s.) « Lovineias » et Louvignies [Mo 5] qui sont des dérivés en *-iacas* du gentilice romain *Lupinius*, et non de *lupus* directement, ainsi que Loupogne [Ni 104], w. *loupougne*, 966 (copie XV^e s.) « Luponio », probablement la maison de Luppō. Le loup n'y est pas impliqué directement, mais bien des personnes qui portaient un nom latin issu de *Lupus*. Rien n'est assuré non plus pour des toponymes comme Lovegnée et Leupont à Ben-Ahin [H 38] ou Loupville à Tillet [B 24].

2. Le loup omniprésent dans les lieux-dits

C'est en microtoponymie, dans la dénomination des lieux-dits non habités, que le nom du loup s'est le plus solidement implanté. On le trouve associé tout particulièrement à des trous et à des fosses, c'est-à-dire à des endroits particulièrement inhospitaliers ou dangereux, à des forêts ou à des bois qui lui servaient de refuge naturel et où l'on installait sans doute des pièges, à des arbres où on pendait son cadavre, à des prés ou à des terres, à des ruelles un peu à l'écart, à des fontaines et à des sources également. C'est selon ces diverses catégories que nous avons rassemblé un peu empiriquement les principales mentions, en donnant en italiques la forme orale dialectale, puis les mentions d'archives datées. Précisons que, dans quelques cas isolés, il peut s'agir d'un surnom de personne et non du loup lui-même.

2.1. LES TROUS, FOSSES ET FONDS

On peut donc entamer la liste des microtoponymes par les plus grosses fréquences, c'est-à-dire celles des fosses et des trous associés prioritairement au loup.

Fosse du loup, à Waimes [My 5] ; *al fosse do leû*, à Fosse-lez-Stavelot [Ve 46] ; *èl fosse dè(s) leû(s)*, 1455 « sur Roynea alle fosse de leu », à La Gleize [Ve 39] ; *lu fosse do leû* (deux endroits distincts), à Francorchamps [Ve 37] ; *o l' fosse do leû*, 1658 « al fosses du leux », 1713 « al fosse du loup », à Lierneux [Ve 47] ; 1561 « nomée la fosse de leux », à Charneux [Ve 6] ; *al fosse dè leû*, 1586 « en l.d. alle fosse de loup », à Sprimont [L 113] ; *al fosse do leû*, à Hotton-sur-Ourthe [Ma 17] ; *al fosse dè leû* (cuvette dans la dépression de la vallée de la Solières, à Ben-Ahin [H 38] ; *li fosse à leu*, 1551 « sa maison (...) condist le fosse au loup », aux Avins [H 70] ; *èl fosse dè leû*, 1529 « al fosse de leux » à Noisieux [D 63] ; au-dessus de la Fosse du Loup, à Hatrival [Ne 15] ; Fosse au loup, à Louette-St-Pierre [D 119] ; *al fosse ôs leûs*, 1666 « en ladite terre dessous la fosse au loux », à Ohey [Na 101] ; Fosse du loup, à Rochefort [D 90] ; 1523 « en la fosse aux leux », à Ciney [D 25] ; 1681 « la fosse le loup », à Pessoux [D 43] ; 1707 « la fosse aux loups », à Natoye [D 13] ; *fosse dès leûs*, 1576 « nomée la fosse des leux », à Mohiville [D 29] ; 1388 « alle fosse des leus », à Bioul [D 2] ; *èl fosse au leu*, à Sivry [Th 58] ; *fosse à leûs*, à Graty [S 12] ; 1610 « au fossé du loup » (terrain en forte pente), à Ham-sur-Sambre [Na 89].

Avec *trou* : *lu trô dès leûs*, à Hockai-Francorchamps [Ve 37] ; *lu trô dè(s) leû(s)* à Rahier [Ve 42] ; *â trô do leû*, à Lierneux [Ve 47] ; *è trô dè leû*, 1561 « le fosse de leux », à Charneux [Ve 6] ; *trô do leû*, à Awenne [Ne 9] ; *â trô do leû*, à Hotton [Ma 17] ; *trô dou leû*, à Rienne [D 115] ; 1676 « la terre dit en trou de loup », à Havelange [D 16] ; *ô trô dès leûs*, à Ciney [D 25] ; *ô trô leû*, à Thyne [D 40] ; *ô trô dè leu*, « au trou du loup », à Haillet [Na 102] et Ohey [Na 101] ; *au trô do leu*, 1642 « en l.d. au trou des loups », à Mettet [Na 131] ; Trou du Loup, à Daussoulx [Na 48] ; *trô au lè*, Trou au loup (sorte d'escarpement), à Limal [Ni 42] ; *èl trô d' leu*, 1608 « un courtil nommé

le petit trou leleux », à Sivry [Th 58] ; *trô du leu*, à Morlanwelz [Th 3] ; Trou des Loups, à Ouffet [H 65] et Lobbes [Th 23] ; Trou du Loup, à Daverdisse [Ne 10] et Seloignes [Th 77]. Plusieurs de ces toponymes ont été transférés à des noms de rues.



Ajoutons-y le Fond du Loup, à Romsée [L 92] ; *èl fond dès leus*, 1784 « fond des loups », à Cerfontaine [Ph 45] ; *ô fond dès leus*, à Rèves [Ch 9].

On trouve encore divers autres termes déterminés relevant de la topographie, ainsi : *valéye dès leûs*, à Arquennes [Ch 3] ; *al goulète du leu* (w. *goulète*, entonnoir), 1614 « au trou du loup », à Silenriex [Ph 28] ; *tiêr dè leû*, 1699 « thier de leux », 1724 « Voye du Thier de loup », à Jupille [L 66] ; *li tiène do leu*, 1834 « tienne du loup », à Vitriaval [Na 124] ; le *tiène do leû* à Mont-Godinne [D 6] ; *al ride do leû* (glissoire, terrain en pente), à Hotton [Ma 17]. Comme toponyme officiel, le Chemin de la Gorge aux Loups, à Bonlez [Ni 44].

2.2. LES BOIS, FORÊTS ET FAGNES

Les forêts, haies et autres lieux boisés constituaient le milieu naturel du loup. Aussi trouve-t-on assez fréquemment des noms comme *bwès dè leû*, 1738 « au bois de leu audit Henry le loup »,

à Jupille [L 66] ; *bwès dès leûs*, à Rouvreur [L 117] ; Bois du loup, à Sambreville Na 87]. – Haie aux Loups, à Vaux-sous-Chèvremont [L 91] ; *al hâye dè leû*, 1765 « a la haye Le Loup », à Jupille [L 66] ; 1636 « la haye au loup », à Ben-Ahin [H 38] ; 1531 « la haye a leux », à Fronville [D 64] ; *l'aye ô leû*, 1805 « à la haye aux loups », à Tellin [Ne 7] ; 1786 « la haye du loup », à Louette-St-Pierre [D 119] ; Haie du Loup, à Marche-les-Dames [Na 62] ; 1676 « la haye du loup », à Crupet [Na 127] ; 1755 « une petite haye nomée la haye des loups », à Bioul [D 2] ; *à l'haye le loup*, à Mettet [Na 131] ; 1537 « al haye le leup », à Frasnes-lez-Gosselies [Ch 10].



Avec divers autres termes forestiers : Coupe aux Loups, à Pussemange [Ne 67] ; Virée aux Loups, à Haut-Fays [Ne 19] ; La Fange du Loup, à Morhet [B 25] et Freux [Ne 26] ; « Nouvelly [bois de genêts] des Loups », à Orgeo [Ne 58] et Bertrix [Ne 44] ; 1726 « la taille nommée le cléria [clairière] du Loup » 1726, à Vitriaval [Na 124]. Quant à la rue Saut du Loup à Watermael-Boitsfort, elle conserve sans doute le souvenir de l'ancien français *saut*, *sault* 'bois, forêt', du latin *saltus*, et non un saut quelconque.

De même, s'agissant d'endroits buissonneux : le *bouhyô do leup* à Sourbrodt-Robertville [My 3] ; 1780 « une piece dans la campagne de Senenne nommée le buisson du loup », à Sovet [D 23] ; Buisson les Loups, à Neufmaison [Mo 10] ; à *bocâ* [w. liég. *bocâ*, ouverture aménagée dans une haie vive] *dè leû*, à Fronville [D 64].

2.3. LES CHÊNES ET AUTRES ARBRES FRUITIERS

Edgard Renard rappelait, dans un article de 1939, que quand nos gardes-chasse voulaient éloigner les animaux malfaisants, ils suspendaient le cadavre de l'un d'eux à un arbre pour éloigner ses congénères. Ainsi en était-il des loups. Cet usage est déjà attesté par un texte de 1282 : « ung jornal de terre ki gist deleis Fléron là où li lous pendit » (*Cartulaire du Val-Benoît*, p. 255). Cette coutume, à l'origine de 63 microtoponymes du type du *Loup pendu* en France, est évoquée du reste dans ces vers de Jean de La Fontaine dans *Le loup, la mère et l'enfant* (Fables IV, 16) :

On assomma la pauvre bête [le loup].
Un manant lui coupa le pied droit et la tête :
Le seigneur du village à sa porte les mit.

C'est sans doute cette pratique ancestrale qui explique que le loup est fréquemment associé à des arbres dans la toponymie, tout particulièrement au chêne. Les microtoponymes suivants, dont la majorité ne sont connus que par des mentions d'archives, sauf à Battice, en attestent : *Chêne-du-Loup*, en wallon *â tchêne dè leû*, dépendance de Battice [Ve 11] très proche du village, 1558 « a chaisne de loup », « a chaisne de leux » ; *â tchin.ne dè leû*, dépendance de Plainevaux [L 105], 1547 « a chayne a leux » ; 1573 « une terre a chaisne a leux », à Louveigné [L 114] ; 1549 « la terre a chasne a loups », à Sprimont [L 113] ; 1442 « au chêne du loup », à Limbourg [Ve 24] ; 1649 « a chaisne au loup » à Ouffet [H 65] ; 1581 « a chaisne a loux », à Saive [L 68] ; 1671 « au chaesne au loup », à Ocquier [H 73] ; 1562 « au chainne

a loup », 1588 « en chesne a leup », à Mohiville [D 29] ; 1501 « le chaine de leu », à Vitriaval [Na 124] ; *èl tchin.ne aux leux*, 1608 « chêne aux leux », à Sivry [Th 58] ; avec une forme picarde, *kin.ne à leûs*, à Steenkerque [S 17], et 1655 « un chesne a leu », à Wasmes [Mo 41].

Exceptionnellement, il peut s'agir d'autres arbres comme le hêtre et le bouleau : *à l' hèsse do leû*, à Lierneux [Ve 47], ou bien *al bèyôle ô leû*, 1583 « en l.d. al beolle au loup », à Mohiville [D 29].

Les fruitiers majeurs – le pommier et le poirier – sont aussi souvent sollicités, mais sans doute s'agit-il de pommiers ou de poiriers sauvages : *è l' neû-mèlé*, altéré de 1440 « le chains delle leuemallee » [pommier du loup], à La Gleize [Ve 39] ; 1624 « en l.d. à la mellée [pommier] le loux », à Fronville [D 64] ; *a l' mèlèye às leûs*, « melée aux Loups », à Bois-et-Borsu [H 71]. – S'agissant du poirier : *à pèrè dè leû*, 1561 « la voie â perry dè loux », 1619 « en lieudit a poiry des loups », à Louveigné [L 114] ; 1578 « au perÿ a Loup », 1712 « au pery au leu », à Bois-et-Borsu [H 71] ; 1701 « le pauraé le leux », 1724 « au poirie le loux », à Louette-St-Pierre [D 119] ; 1666 « ladite terre se nomme le poirier au loup », à Ohey [Na 101] ; 1647 « au poiry l'lheux », 1717 « nomez au poiry le leu », à Pessoux [D 43] ; 1532 « au poiry du leup », 1717 « au lieu qu'on dist au poirier du loup », à Ham-sur-Sambre [Na 89] ; 1834 « poirier du loup », à Vitriaval [Na 124]. Toutefois, il n'est pas impossible qu'il s'agisse de variétés de pommes ou de poires, peut-être au goût ingrat.

2.4. LES TERRES, CHAMPS, PRÉS ET JARDINS

Comme il ne s'agit pas d'un habitat naturel pour un loup, on peut supposer qu'il s'agit de prés ou de champs où l'on a aperçu un loup à titre exceptionnel.

Avec *terre* : 1636 « terre dict a loux », 1650 « pièce de terre dite a leux », à Lierneux [Ve 47] ; *têre li leû*, 1765 « terre Le Loup » (ce pourrait être un nom de personne), à Jupille [L 66] ; *â(s)*

leû(s), 1610 « la terre â loup », 1699 « es terres au loup », à Louveigné [L 114] ; *li tête dè(s) leû(s)*, à Aywaille [L 118] ; 1782 « dite la terre du loup », à Fronville [D 64] ; 1516 « la terre qui se nomme la terre a loup », à Bioul [D 2] ; 1642 « les terres au loup », devenues un l.d. Le Loup, à Gosselies [Ch 36] ; *tête à leûs*, à Givry [Mo 81].

Avec *champ* : *â tchanleû*, forme contractée de *tchan â leû*, 1711 « au champ au loups », à Lierneux [Ve 47] ; *ô tchamp dès loups*, 1714 « au cham de loup », à Ethe [Vi 33] ; *camp dès leûs*, à Cas-teau [S 26].

Avec *pré* : 1689 « preit du loup », à La Gleize [Ve 39] ; 1580 « auprès de preit au loup », à Sprimont [L 113] ; 1706 « prairie appelée le preit aux loups », à Hotton [Ma 17] ; 1720 « pré du loup », à Cerfontaine [Ph 45] ; Pré au Loup, à Naninne [Na 96].



On mentionnera encore quelques mentions avec d'autres déterminés voisins : 1576 « Couture et voie Le Leup » à Baudour [Mo 20] ; 1565 « le bonnier a loup », 1598 « près de bonnier à leup », à Saive [L 68] ; *li pachi do leû*, 1781 « une piece nommée le pachis du loup », à Durnal [D 11] ; *â cothê dè leû*, 1761 « au courtiseau le leux », 1765 « au cothay du loup », à

Wandre [L 52]⁽²⁾ ; 1773 « à la closure aux loups », à Gosselies [Ch 36] ; le *trî du leu*, Trieu du Loup, à Senzeille [Ph 46].

2.5. LES CHEMINS, RUELLES ET SENTIERS

De nombreuses rues et ruelles portent officiellement un nom avec *loup* : Rue aux Loups, Rue du Loup, Ruelle aux Loups, Drève des Loups, etc.

On imagine mal une municipalité choisir délibérément un tel nom aujourd'hui, comme on le fait pour les oiseaux. La plupart de ces dénominations sont donc traditionnelles, ainsi Chemin du Loup, à Membach [Ve 53] ; 1781 « au chemin des loups », à Frasnes-lez-Gosselies [Ch 10] ; 1519 « rue des Leups » à Blatton [To 102] ; *lu vôte do leû*, à Fosse-lez-Stavelot [Ve 46] ; *li vôte dès leûs*, à Herstappe [W 17] ; 1531 « al voye du loup », à Frasnes-lez-Gosselies [Ch 10] ; *vôte du trô dès leus*, chemin à Mont-Sainte-Genève [Th 16] ; *rûye à leûs*, à Havré [Mo 25].

Il s'agit plus fréquemment encore de ruelles, sans doute un peu à l'écart, un peu mystérieuses, où le loup s'aventurerait quelquefois sans doute : 1682 « rualle quondist Loup », 1846 « ruelle le Loup », à Jupille [L 66] ; *rouwale dè leû*, à Sprimont [L 113] ; Ruelle des Loups, à Hodeige [W 28] ; *rouwale dè leû*, à Villers-l'Évêque [L 20] ; *rouwalète dè leû*, « ruelle des Loups », à Othée [L 21] ; 1757 « la rouelle du loups », à Ben-Ahin [H 38] ; *al rouwale do leu*, à Ciney [D 25] ; « ruelle des loups », entre 1600 et 1782, située à l'est de l'enceinte de Chimay [Th 72] ; 1796 « ruelle à Loux », à Frasnes-lez-Gosselies [Ch 10] ; *ruèle ôs leûs*, à Arquennes [Ch 3] ; *ruwèle à leus*, à Anderlues [Th 11], Carnières [Th 7], Feluy [Ch 2] et Godarville [Ch 16].

Citons encore, dans le même registre de l'odonymie : la Chavée des Loups, à Thisnes [W 44] ; *li pazê* [sentier] *do leû*, à

(2) D'après l'écrivain Jean Bosly, l'origine du toponyme remonterait à la croyance à un loup-garou qui hantait cette prairie isolée en plein champ et cernée de hautes haies touffues.

Bure [D 104] ; la *fréte à leûs* [passage pratiqué dans un bois], à Houdeng-Goegnies [S 36] ; 1306 « Fourke des leus » [*fourche* au sens de carrefour], à Blaugies [Mo 67].

2.6. LES FONTAINES, SOURCES ET RUISSELETS

Nombreuses sont les fontaines ou sources qui se voient déterminées par le loup, peut-être en raison du fait que les loups venaient y boire ou bien que l'eau n'y était pas potable. *al fontin.ne do leû* à Fosse-lez-Stavelot [Ve 46] ; *fontin.ne do leû*, à Neuville-La Gleize [Ve 39] ; *lu fontin.ne lu leû*, 1577 « alle fontaine du loup », 1668 « à la fontaine le loup », à Stoumont [Ve 38] ; « fontaine de loup » 1610, à Rahier [Ve 42] : *al fontin.ne do leû*, à Lierneux [Ve 47] ; la Fontaine aux loups⁽³⁾, à Roanne-Coo [Ve 40] ; *fontin.ne dè leû*, 1700 « à la fontaine du loup » et 1579 « alle fontaine de loux » (deux fontaines distinctes), à Sprimont [L 113] ; *al fontin.ne dè leûs*, à Rouvrex [L 117] ; à la *fontiène don loup*, « à la fontaine du loup »⁽⁴⁾, à Ethe [Vi 33] ; 1634 « à la fontaine de loup », à Hotton-sur-Ourthe [Ma 17] ; Fontaine des Loups, à Aische-en-Refail [Na 6] ; *al fontin.ne do leu*, à Mettet [Na 131]⁽⁵⁾ ; *al source dè lès*, à Archennes [Ni 7]. Peut-être aussi dans le composé Leufontaine en 1533 à Blaugies [Mo 67].

Toujours dans le registre de l'eau et des cours d'eau : *au vivî des leûs*, à Marche-lez-Écaussinnes [S 29] et à Mignault [S 28] ; *basse dè leû*, à Mozet [Na 98] ; *picha do leû*, à Awenne [Ne 9] ; *richelot aus leûs*, à Oignies-en-Thiérache [Ph 84] ; Clos de la Mare aux Loups, à Rixensart [Ni 23].

(3) Selon W. Lassance, elle devait être fréquentée par les enfants malades de la peur.

(4) L'eau de cette source était réputée non potable.

(5) Il s'agissait d'une fontaine très abondante mais d'abord marécageux et donc dangereux ; autrefois les parents effrayaient leurs enfants en leur disant que les loups s'y trouvaient.

Leus, aux confins de Malonne [Na 92], même s'il réagit encore aux injonctions du GPS, il a été absorbé dans l'anonymat d'une propriété privée.

2.8. AVEC DES PARTIES DU CORPS DE L'ANIMAL

Dans certains toponymes, ce ne sont que les parties significatives du corps du loup qui sont évoquées, tout particulièrement la gueule et la queue, symboliquement les plus fortes. Qu'on se rappelle les expressions *se jeter dans la gueule du loup* ou bien *à la queue leu leu*.

On connaît relativement bien les endroits appelés *La Gueule du Loup*, à Namur [Na 1] et à Bastogne [B 1]. Ce même toponyme devant inspirer la peur⁽⁶⁾ fait partie de la toponymie des Avins [H 70] : 1543 « du preit condist gheule de leu », 1660 « un vieu chemin vulg. nomez la geulle du loup ». Plus étonnant comme construction et sans doute plus ancien, avec l'antéposition de *leû* : *li leûgueûye*, 1623 « un journal de preit (...) en la Loup Gueulle », 1663 « preit g. en Leugeulle », 1666 « en loup-geulle », à Aywaille [L 118].

En composition avec le mot *queue*, à Baudour et Blaton, il peut s'agir non de l'appendice de l'animal mais d'un terme toponymique désignant une terre en pointe, à l'écart (comp. Queue-du-Bois et Couillet-Queue) : 1462 « Keue à leux, tenant au chemin de la Bruyère », à Baudour [Mo 20] ; 1593 « Keuwe, Keue des leups », Queue du Loup, à Blaton [To 102].

Par contre, dans le toponyme 1620 « en pied de leux » à Soumagne [L 95], 1711 « au lieu appellé pied de loup », il pourrait s'agir d'après Jean Lechanteur du nom populaire du lycopode, à savoir w. *pîd d' leû*. Notons encore le Pas de Loup à Guerlange, commune d'Athus [Vi 50], qui serait une création récente non liée à un lieu-dit ou à une quelconque légende.

(6) Il ne s'agit évidemment pas du muffier commun dans nos jardins et connu sous ce nom populaire.

3. La louve et les louveteaux

La louve est présente également, particulièrement en Gaume, sans être pour autant dominante. Ci-dessous les quelques mentions de *leûve* ou *loûve* (ALW 8, p. 58) que nous avons pu relever dans la documentation à notre disposition : *ol leûve, fagne dèl leûve*, 1464 « en champs alle leuve », 1588 « la fangne a louve », à Lierneux [V 47] (à la limite avec Arbrefontaine) ; « Haie à leuve », à Tohogne [Ma 4] ; « La haye la leuve », à Villers-sur-Semois [Vi 20] ; à *la haye la leûve*, à Étalle [Vi 23] ; « La louve », à Villers-la-Loue [Vi 32] ; *pré la leûve*, à Fontenoille [Vi 3] ; peut-être aussi « Terre à la Louffe » à Silenrieux [Ph 28]. Il va de soi que la Place de la Louve, à La Louvière, est de création récente.

On est plus perplexe devant les microtoponymes *loupe*, ainsi *al loupe*, 1689 « la porte de la loupe », *vôye dèl loupe* à Ben-Ahin [H 38]. S'agit-il d'une forme féminine reconstruite sur le masculin *loup*, ou bien serait-ce le terme *loup* avec prononciation du *-p* final ?

Plus rares sont les louveteaux, mais on en trouve quand même quelques mentions, généralement sous la forme des diminutifs *louvets* ou *louveaux* (cf. ALW 8, p. 58, note 5) :

- w. arch. *lovèt*, anc. fr. *louvèt*, louveteau (ALW 8, p. 458a) : « le pré le louué qui est alleux » 1581, « a pré le lovez » 1598, à Lierneux [Ve 47].
- w. arch. *lovê*, anc. fr., moy. fr. *louveau*, louveteau (ibid.) : 1552 « le prez le loviaux », 1665 « le preit le Louveay », [devenu par réinterprétation *pré l' novê*], à Lierneux [Ve 47] ; 1389 « a loveaul fosseit », 1407 « a loveafosseit », à Thimister [Ve 7] ; *dins l' Louvia*, les Louviaux, bois situé entre Arquennes [Ch 3] et Seneffe [Ch 6] où, d'après la légende populaire, aurait été assassiné saint Feuillen.
- w. *loftê*, louveteau (ibid.) : *â loftê*, 1515 « a pery de loveteau », 1543 « a loveteau », XVI^e s. « sur lovetea », 1706 « en l.d. loftay », 1732 « loffeteau », à Noiseux [D 63].

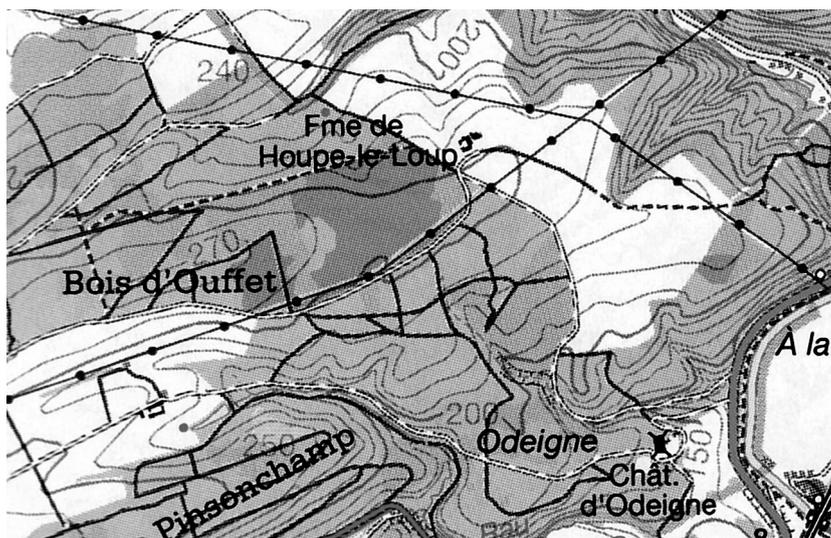
4. Les loups qui chantent et qui jappent

Dans le bestiaire toponymique, plus que d'autres animaux, le loup voit son nom associé à des verbes qui le précèdent et suggèrent ainsi une action dont il serait soit l'agent, soit le sujet. Ainsi que le rappelle Michel Tamine, « toutes ces formations (...) s'inscrivent dans un modèle syntaxique particulier, relevant d'une construction parfois appelée vocative, ou plus récemment délocutive, et qui a suscité une abondante littérature visant soit à analyser la nature de la relation grammaticale qui unit le nom au verbe, soit à analyser le régime du verbe, en particulier son mode, impératif, indicatif voire subjonctif. » Ces dénominations procèdent bien sûr d'une perception hautement anthropomorphique du loup.

Plusieurs de ces composés le sont avec un verbe traduisant un cri, un aboiement, voire un chant, ce qui est plus surprenant. Si la France connaît pas moins de 241 occurrences du célèbre *Chanteloup*, *Chante-Loup*, plus *Chante-Louwe* (25 oc.) et *Chanteloube* (79 oc.), la Wallonie ne compte que trois de ces toponymes : *Chanteleux* à Vieux-Genappe [Ni 89] et, sous la forme picarde, *Canteleux* à Ellignies-Sainte-Anne [A 51] et à Huissignies [A 49].



Dans le même registre, le type 'jupe-loup', construit sur le verbe anc. fr. *juper* 'crier', w. liéq. *djouper* 'héler', w. nam. *djipè* 'rire aux éclats' (cf. FEW 5, 77b), se retrouve dans quatre toponymes similaires : Jupleux, w. *djupleû*, ±1300 « Jupleu », dépendance de Noville-sur-Mehaigne [Ni 102] ; 1312 « que vocatur Juplo », « Jupplet », à Grand-Hallet [W 19] ; Juplet, w. à *djuplè*, 1449 « Juppleu », 1550 « Collin de Juppleux », 1596 « Jupplet », à Natoye [D 13] ; 1480 « à Juppleu », 1634 « cense de Jupleux », à Herchies [Mo 11].



© IGN

Toujours dans la même veine, avec le verbe *houper*, *houpeler* 'héler de très loin en criant' (FEW 4,515a), le type 'houppe le loup' qui se concrétise dans deux lieux-dits : Houppe-le-Loup, w. à *houpe-li-leû*, 1676 « houpeleu », 1706 « houppe le loup », à Ouffet [H 65], et *li hope-li-leu*, « Houppe-le-Loup » à Jallet [Na 104], s'agissant de trois maisons du hameau de Pont-de-Jallet encaissées dans un creux. Pour ce dernier, on a songé aussi à y voir le w. liéq. *hope* 'saut'. On y ajoutera un 'crie-loup', 1293 « à Crieleu », à Blaugies [Mo 67].

Le loup a bien sûr fait l'objet de chasses et de traques, en raison de sa mauvaise réputation. C'est son pistage qui explique peut-être des toponymes comme 'passe-loup' : 1478 « en l.d. sur le pasloup alle yssue de Gieve », à Ben-Ahin [H 38] ; 'lève-loup' : 1588 « près belfontaine appelé lieveloup », à Battice [Ve 11] ; ou encore 'gratte-loup', bien plus fréquent en France (108 occurrences), 1278 « a Grateleu », 1350 « ruelle de Grateleu », à Cuesmes [Mo 32].

Les cris de la chasse sont plus explicites encore. Sur l'onomatopée *hu-* (FEW 4, 501-2), désignant le cri des chasseurs à la poursuite du loup ou le cri des chiens qui chassent, s'est construit le type 'huie le loup', que l'on peine à reconnaître dans les toponymes suivants de Cerfontaine, Seneffe et Muno : Huie-le-Loup, à *wîye-lès-leus*, ancienne ferme à Cerfontaine [Ph 45], 1586 « houz le leux », 1605 « houy le loup », 1630 « houye le leux » ; 1355 « Huileu », 1410 « Hueleu », 1749 « la cense de Hulleux », prononcé *cinse dû leu*, à Seneffe [Ch 6] ; 1789 « à houe le loup », « l.d. côte de hoüe le loup », à Muno [Vi 2]. Pour *è hoûl'leû*, à Jupille [L 66], 1472 « a Houleu », 1482 « sur Houleleu » (avec d'autres formes différentes), il y a hésitation, car ce pourrait tout aussi bien être une déformation de *hoûle-leû*, qui représenterait un composé 'hurle-loup' d'après Jules Feller.

L'anc. fr. *harlou* (1569) 'cri pour exciter le loup', *harloup* (1604) 'cri par lequel on excite les chiens à la poursuite du loup' (FEW 5, 458b) est également à la base d'un toponyme de la même veine dans deux localités du Sud : *hår li leû* ou *hår di leûp*, à Barvaux-sur-Ourthe [Ma 10] ; 1751 « a harleu », à Muno [Vi 2].

De même, avec le verbe anc. fr. *warder*, *awarder* 'garder', le type 'warde-loup', qui se cache dans un toponyme (moulin et foulerie) de Charneux [Ve 6], à *wåd'leû*, 1270 « wardelou », 1324 « awardelowe », 1388 « wardeleu », etc. Pour Albert Baguette, ce terme aurait désigné un enclos de protection pour le bétail contre les prédateurs ; sinon une simple mise en garde.

Le type '(re)ôte-loup', Ro(s)teleu, est un des plus fréquents, avec une dizaine d'exemplaires en Wallonie, particulièrement

dans le Hainaut occidental : *è rwès'leû*, 1294 « Rostelov », 1383 « rosteloit », 1404 « roesleu », hameau de Thimister [Ve 7] ; « champ du Rosteleu » à Thieusies [S 27] ; *rat'leû*, 1194(c.) « Rosteleu » à Masnuy-St-Pierre [Mo 15] ; *au rostèleû*, « Rosteleu » à Neufvilles [Mo 9] ; « Rottleur » à Œudeghien [A 14] ; « Ferme de Roteleur » à Arc-Ainières [A 8] ; 1284 « à Rosteleu » à Ath [A 1] ; 1198 « Rosteleu » à Obigies [To 32]. Le sens n'en est pas clair, mais Jules Herbillon⁽⁷⁾ se plaisait à y voir, comme pour Poilvache, Écorche-veau, etc., un nom attribué à des endroits exposés où le vent est si violent qu'il peut enlever violemment un animal aussi sauvage que le loup.

Enfin, un plus bucolique "baigne loup" ou "bain (de) loup", que l'on pense retrouver à Aywaille [L 118] dans le toponyme *è bagn'leû*, 1460 « Bang leu », 1467 « deseur le tierne en bangneleu », 1636 « bagneleux ».

En France, ces composés sont bien plus nombreux et plus variés. D'après le relevé établi récemment par Michel Tamine, la microtoponymie française compte 241 occurrences de *Chanteloup*, *Chante-Loup*, plus *Chante-Louve* (25) et *Chanteloube* (79), 108 occurrences de *Gratte-Loup* et variantes + *Grateloube* (13), 66 occurrences de *Pisseloup*, *Pisse-Loup* + *Pisseloube*, *Pisselouve* (5), 28 occurrences de *Ŷappe-Loup*, *Ŷappeloup*. D'autres composés avec verbe sont plus rares comme *Passeloup*, *Passe-Loup* (11), *Guette-Loup*, *Guetteloup* (19), *Chieloup*, (5), *Saute-Loup* (5), *Bagne-Loup* (3) et *Beugle-Loup* (1).

Toujours d'après le même auteur, « avec un verbe d'action exprimant un procès » : *Hucheloup*, var. *Huche-Loup* (de l'ancien français *hucher* 'crier, appeler') avec 19 occurrences, *Chasseloup* et var. (16), *Chasselouve* (1), *Heurteloup*, *Hurte-Loup* (13), *Corneloup* (11), *Pinceloup*, (10), *Bouteloup* (9), *Tue-Loup* (7), *Tire-Loup* (6), *Retourne-Loup* (6), *Trompe-Loup* (4), *Trousse-Loup* (2) et *Échaude-Loup* (1).

⁽⁷⁾ *Le toponyme « Ro(s)teleu »*, DBR 21 (19764), p. 59-63.

5. Le loup sous forme adjectivale

Différents suffixes se sont appliqués au terme latin *lupus*, pour créer des dérivés attestés encore en toponymie.

Le suffixe *-ARICIUS* > adj. ancien *lovrè* : [avec w. *péré*, poirier] 1589 « loveret preit », à Jalhay [Ve 32] ; [avec *fa*, m. de *fagne*] 1620 « louverefas », 1467 « le lovrefas », 1649 « en lovrefaz », à La Gleize [Ve 39] ; 1444 « en lovrefay », 1512 « lovrefaux », 1548 « lovrefaz » à Fronville [D 64].

Le suffixe *-ARICIA* (ALW 8, p. 58 et note 4) : à l' *lovrèce fosse* [à la fosse du loup ou à la fosse aux loups], 1613 « à la loupresse fosse », 1635 « à la lovrèce fosse », 1646 « à la louveresse fosse », à Francorchamps [Ve 37] ; 1531 « preit en lowreche fosse », 1622 « la dessoutraine loverèce fosse », à Fronville [D 64]. Peut-être aussi Louvesse, à Braine-le-Comte [S 19].

Le suffixe *-INA* > adj. ancien *lovin.ne* : [avec w. *hé*, m., versant boisé] 1585 « Lovynhez », 1598 « en lovinhez », 1615 « en lovinnehez », 1657 « a lovineheid », 1668 « louvine heid », à La Gleize [Ve 39] ; [avec *vau*, f., val] à *lovin'vô*, 1736 « sur lovine vaux », 1773 « sur lauvinevaux », à Èthe [Vi 33]. On en rapprocher la « louvine habitation » citée par le dictionnaire de Godefroy.

6. Les tanières à loups et les louveteries

L'ancien français *lovière*, issu du latin *luparia*, signifiait 'tanière du loup' mais aussi 'piège à loups', dont l'établissement était obligatoire (cf. FEW 5, p. 458a ; ALW 8, p. 58).

Le souvenir du loup survit ainsi dans plusieurs *La Louvière*, dont l'importante commune industrielle de La Louvière [S 37], dont la première mention date du XII^e s., 1158(c.) « ad Louiram », et qui se détacha de Saint-Vaast en 1869.

Outre le nom de la célèbre ville hennuyère, on mentionnera, en Gaume, à *la louvîre*, 1719 « à la louvière », à Mussy-la-Ville [Vi 41] ; peut-être aussi « as las louyhière » 1774, à Èthe [Vi 33]. Dans le Hainaut, *èl louvière*, La Louvière, 1608 « le

voyau de la Louvière », 1690 « la Louvierre », important hameau de Sivry [Th 58] vers Epepe-Sauvage ; La Louvière, à Rance [Th 62] ; 1787 « la louvière », nom donné à un pré situé en fagne, à Chimay [Th 72] ; La Louvière, à Flobecq [A 3] ; la Louvière, 1644 « la louvière », à Gaurain-Ramecroix [To 69].

Le Château de la Louveterie, à Limbourg [Ve 24], rappelle par ailleurs une charge ancienne, celle de l'officier du roi chargé de la destruction des loups (cf. FEW 5, p. 458b). La France connaît encore aujourd'hui le « lieutenant de louveterie », chargé de la régulation des espèces nuisibles. La microtoponymie ne rappelle l'existence de ce louvetier, en wallon sans doute *lov'tî*, que dans mon propre petit hameau de Vincon à Sovet [D 23], s'agissant d'un pré peut-être lié à ladite charge : 1550 « le susdit prez apellé le lovetier derier Vencon (...) ; le prez derier Vencon nommé le lovetir ».

Conclusion

Avec Michel Tamine, nous pouvons conclure que « Doué de qualités physiques exceptionnelles, l'animal a, dès la plus haute antiquité, inspiré à l'homme des sentiments ambivalents, faits de crainte et de répulsion tout autant que d'envie et d'admiration, colonisant ainsi l'imaginaire individuel et l'inconscient collectif dans des proportions sans commune mesure avec les prédatations – bien réelles cependant – qu'il infligeait à l'homme. Cette surdétermination psychologique explique l'abondance des références toponymiques au loup ».

Pour ce qui concerne plus précisément la Wallonie, on notera par ailleurs que la présence du loup n'est pas uniquement signalée dans la toponymie des forêts ardennaises, comme on pourrait naïvement le croire, mais que l'ensemble du territoire wallon en est affecté. Ainsi en était-il au Moyen Âge, ainsi en est-il toujours aujourd'hui de manière figée dans la toponymie, même si de nombreuses mentions ne nous sont pas parvenues par tradition orale.

Bibliographie

- St. GENDRON, *Animaux et noms de lieux*, Paris, Errance, 2010, p. 43-54.
- J. GERMAIN, *Les travaux de toponymie et de microtoponymie en Wallonie. Bibliographie rétrospective*, Liège, 2011.
- J. HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*, Liège, 1940-41.
- J. HERBILLON, *Les noms de communes de Wallonie*, Bruxelles, 1986.
- J.-J. JESPERS, *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, édition revue et augmentée, Bruxelles, Racine, 2011.
- E. RENARD, « Glanures toponymiques (4^e série) », in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. 13, 1939, p. 53-54.
- M. TAMINE, « Le loup dans la toponymie des Ardennes », in *Terres ardennaises*, t. 20, 1987, p. 56-60.
- M. TAMINE, « Le loup en toponymie. Quelques observations à partir d'un corpus champardennais », article à paraître.
- A. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux ?*, Bruxelles, 1947, p. 37.

Jean GERMAIN